



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS PROCES VERBAL N° 14

Réunion restreinte du 6 janvier 2023 réalisée par voie électronique.

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE

Membres participants : MM. Jean Luc LEBRUN, Gérard LELIEVRE, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, absence dirigeant banc de touche, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, c'est aussi le club recevant qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

Critérium Vétérans à 11

Les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran, et procéder à 5 remplacements.

Coupe Vétérans à 11

Comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran

DECISIONS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n°24928815 ENTENTE AS MUNICIPAUX BARENTIN-ESSO 41 / FC BARENTIN 41 du 4 septembre 2022.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors



de sa réunion du 5 décembre 2022, procès-verbal publié sur footclubs le 12 décembre 2022.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n°24927981 S SOTTEVILLE CC 41 / ENTENTE SAINTE PIERRAISE 41 du 16 octobre 2022

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 21 novembre 2022, procès-verbal publié sur footclubs le 28 novembre 2022.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24920773 AL DEVILLE MAROMME 3 / AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale d'Appel, lors de sa réunion du 12 décembre 2022, procès-verbal publié sur footclubs le 22 décembre 2022.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité , 0 point, à l'AL DEVILLE MAROMME (3) sur le score de 0 but à 3 sans toutefois en faire bénéficier l'AS BOUILLE MOULINEAUX 1 qui conserve le point (1) et le but inscrit (1) en application de l'article 187.1 des RG de la LFN.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24920107 ES AUMAIE 1 / US GREGES 1 du 13 novembre 2022

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline, lors de sa réunion du 1^{er} décembre 2022, procès-verbal publié sur footclubs le 9 décembre 2022.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, aux deux clubs sur le score de 0 but à 3.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24918725 ASCJ ROUEN KURDISTAN 1 / MONT SAINT AIGNAN 2 du 20 novembre 2022

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 5 décembre 2022, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 12 décembre 2022.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24920625 GCO BIHOREL 2 / ROUEN AC 1

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 5 décembre 2022, procès-verbal publié sur footclubs le 12 décembre 2022.

La commission :

- Prenant connaissance de l'appel du club de ROUEN AC, le dossier reste placé en instance d'homologation.

Match n° 24920638 AS GOURNAY EN BRAY 2 / CO CLEON 2 du 20 novembre 2022

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 5 décembre 2022, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 12 décembre 2022.

La commission :



- Prenant connaissance de l'appel du club de l'AS GOURNAY en CAUX, le dossier reste placé en instance d'homologation.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24924039 FC DE LA VARENNE 3 / US GREGES 3 du 20 novembre 2022

Constatant l'absence de l'US GREGES 3 sur le terrain. La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'US GREGES 3 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le FC DE LA VARENNE 3 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ à l'US GREGES.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 24921307 ES JANVAL 2 / FC BAILLY EN RIVIERE 1 du 27 novembre 2022

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 5 décembre 2022, procès-verbal publié sur footclubs le 12 décembre 2022.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 24921520 US FORÊT DE ROUMARE 1 / CANTELEU FC 1 du 4 décembre 2022

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 19 décembre 2022, procès-verbal publié sur footclubs le 22 décembre 2022.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

HOMOLOGATION

L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.

MATCHS DE RATTRAPAGE **RENCONTRES DU 11 DECEMBRE 2022**

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24918366 US NORMANDE 76 1 / JS SAINT NICOLAS BETHUNE 2

Rencontre du 6 novembre 2022 jouée 11 décembre 2022.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24920294 NEUVILLE AC 2 / ES ARQUES LA BATAILLE 2 du 20 novembre 2022

Match non joué, la rencontre est reportée au 12 février 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C



Match n° 24922899 CA HARFLEUR BEAULIEU 2 / JS DU FONTENAY 2

Rencontre du 27 novembre 2022 jouée le 11 décembre 2022.

Une amende de 5€ est infligée au club de CA HARFLEUR BEAULIEU 2 pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Une amende de 5€ est infligée au club de JS DU FONTENAY 2 pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 24927997 ASC YMARE 42 / FUSC BOIS GUILLAUME 42

Rencontre du 13 novembre 2022 jouée 11 décembre 2022.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 24928163 FC NEUFCHATEL 41 / AJ CAULLE BOSCHARD 41

Rencontre du 6 novembre 2022 jouée 11 décembre 2022.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 24928870 ENT MUNI BARENTIN/ESSO 41 / US PRESQU'ILE 41

Rencontre du 20 novembre 2022 jouée 11 décembre 2022.

MATCHS DE RATTRAPAGE

RENCONTRES DU 18 DECEMBRE 2022

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24924150 AS FAUVILLAISE 4 / FC SAINT CLAIRAIS 1

Match non joué, la rencontre est reportée au 19 février 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24924642 ROGERVILLE FC 1 / OLYMPIA'CAUX F 5

Match non joué, la rencontre est reportée au 19 février 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 24930734 US ALLOUVILLE TROUVILLE 2 / US DE BOLBEC 4

Match non joué, la rencontre est reportée au 22 janvier 2022.

Match n° 24930737 AS CHAMPS DES OISEAUX 1 / AS DE LA FRENAYE 1

Match non joué, la rencontre est reportée au 22 janvier 2022.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 249326131 ES DU MONT GAILLARD 5 / ASL RAMPONNEAU FECAMP 3

Match non joué, la rencontre est reportée au 15 janvier 2023.

Match n° 249326136 RC NORMAND 2 / US DES FALAISES 3

Match non joué, la rencontre est reportée au 19 février 2023.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 24927450 US MESNIL ESNARD FRA 41 / SAINT AUBIN FC 41

Rencontre du 13 novembre 2022 jouée 18 décembre 2022.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 24939548 CO CLEON 41 / AS LONDAISE 41

Rencontre du 23 octobre 2022 jouée 18 décembre 2022.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au CO CLEON.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 24939581 A ROUENNAISE 41 / STADE GRAND QUEVILLY 41

Rencontre du 20 novembre 2022 jouée 18 décembre 2022.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 24927847 AS BUCHY 41 / FC BARENTINOIS 41

Rencontre du 16 octobre 2022 jouée 18 décembre 2022.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 24928013 ROUEN AC 41 / STADE SOTTEVILAIS CC 41

Rencontre du 20 novembre 2022 jouée 18 décembre 2022.

Match arrêté à la 10^{ème} minute de jeu pour terrain devenu impraticable.

La rencontre est reportée au 8 janvier 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 24928165 YVETOT 41 / FC BIVILLE BAINARDE 41

Rencontre du 6 novembre 2022 jouée 18 décembre 2022.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 24928859 ENT MUNI BARENTIN/ESSO 41 / O PAVILLAIS 41

Rencontre du 27 novembre 2022 jouée 18 décembre 2022.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 24929867 FC LIA OCTOVILLE 41 / SC FRILEUSE 41

Forfait déclaré du SC FRILEUSE 41. La Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- donne match perdu par forfait au SC FRILEUSE 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le FC LIA OCTOVILLE 41 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 112€ à SC FRILEUSE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

Match n° 24930104 SC OCTEVILLE S/MER 41 / US SAINT THOMAS 41

Rencontre du 27 novembre 2022 jouée 18 décembre 2022.



**Le Président de la Commission
M. Laurent LEFEBVRE**

**le Secrétaire de la Commission
M. Jean Luc TIRET**